

Familles et pauvreté : aspects statiques et dynamiques

Jean-Paul Lorgnet
Jérôme Pujol

INSEE – Division Revenus et patrimoine des ménages.

Mots clés : Pauvreté – Pauvreté monétaire – Familles pauvres.

Parce qu'elle est multiforme, la pauvreté peut être mesurée sous plusieurs aspects (Godefroy *et al.*, 2009) : les conditions de vie, la consommation ou les niveaux de vie (*). Une personne est considérée comme pauvre lorsque son niveau de vie est faible relativement au reste de la population. Plus précisément, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) ont adopté la norme européenne qui retient le seuil de 60 % du niveau de vie médian. L'objet de cet article est d'étudier la pauvreté des familles dans son aspect monétaire et relatif. Il s'agit, dans un premier temps, de dresser à partir des enquêtes Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) un bilan de la situation des familles vis-à-vis de la pauvreté monétaire, en ayant au préalable décrit leur situation monétaire puis, dans un deuxième temps, d'étudier grâce au panel Statistiques sur les ressources et les conditions de vie [partie française du système de statistique communautaire (SRCV-SILC)] les effets de modification de la composition familiale sur les entrées dans la pauvreté ou les sorties (encadré p. 72).

Caractéristiques des familles pauvres monétairement

La composition familiale influence le niveau de vie du ménage

En 2006, le niveau de vie mensuel moyen de l'ensemble de la population correspond à 1 700 euros. Il est variable selon la composition du ménage. Les configurations familiales les plus courantes sont les couples sans enfant et les couples avec deux enfants qui représentent 46 % de la population

totale. Avec une moyenne de 2 040 euros mensuels, les personnes vivant en couple sans enfant disposent du niveau de vie moyen le plus élevé (tableau 1, p. 73). Les personnes seules ou les familles monoparentales ont un niveau de vie moyen plus faible que les individus vivant en couple ; elles ne bénéficient pas du revenu que celui-ci serait susceptible d'apporter, ni de l'économie d'échelle procurée par la présence d'un second adulte. Ainsi, une personne seule dont le revenu disponible mensuel s'élève à 1 560 euros a un niveau de vie de 1 560 euros. En revanche, si le même individu vit avec un conjoint percevant un salaire équivalent, le revenu disponible du ménage est deux fois plus important, et leur niveau de vie est alors 33 % plus élevé par l'effet des unités de consommation (UC). Cet effet est encore plus marqué pour les familles monoparentales au sein desquelles la charge financière des enfants repose sur un seul individu.

À partir de deux enfants dans le ménage, les niveaux de vie des individus sont nettement plus bas : 1 720 euros pour ceux vivant en couple avec deux enfants et 1 440 euros pour ceux avec trois enfants ou plus. Les familles monoparentales avec plusieurs enfants ont un niveau de vie moyen inférieur de plus de 30 % au niveau de vie moyen de l'ensemble de la population, soit 560 euros mensuels, et ce en dépit des droits supplémentaires et des allocations spécifiques qui leur sont attribués.

Les familles monoparentales sont les plus touchées par la pauvreté

En 2006, 13,1 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (876 euros par mois). Par rapport à 2005, le taux de pauvreté reste stable.

(*) Le niveau de vie est constitué du revenu disponible du ménage rapporté à sa composition. Par construction, tous les individus d'un même ménage ont le même niveau de vie. La composition du ménage est déterminée à travers le concept d'« unités de consommation » (UC). En effet, la vie en commun procure des économies d'échelle pour chacun des membres du ménage : ces économies sont particulièrement fortes pour les biens d'équipement (un ménage a fondamentalement besoin d'un seul réfrigérateur, d'un seul lave-linge, etc., quelle que soit sa taille) et plus encore pour le logement (notamment par le biais des pièces communes telles que cuisine et salle de séjour). Pour tenir compte de ces économies et de la structure du ménage, on compte une UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC à toute personne supplémentaire âgée de 14 ans ou plus, et 0,3 UC à tout enfant de moins de 14 ans.

Les dispositifs ERFS et SRCV-SILC

L'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS)

Cette enquête annuelle réalisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) s'appuie sur un échantillon représentatif de ménages ordinaires en France métropolitaine, issu de l'enquête Emploi en continu et sur leurs déclarations fiscales. Les revenus déclarés à l'administration fiscale comprennent les revenus d'activité indépendante ou salariée, les retraites et les pensions, les indemnités de chômage, les revenus du patrimoine. Le recours aux données fiscales conduit à une couverture partielle de ces derniers.

Depuis 2005, le montant des différents actifs financiers non déclarés (produits d'assurance-vie, livrets exonérés, PEA, PEP, CEL, PEL) sont imputés à partir de l'enquête Patrimoine de l'INSEE. Les prestations sociales sont collectées auprès de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) et de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA).

L'enquête SRCV-SILC

Les statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) sont la partie française du système de statistiques communautaires dont le sigle européen est EU-SILC (*European union statistics on income and living conditions*). Les statistiques françaises sont collectées annuellement sous la forme d'une enquête en panel, qui a pris en 2004 la suite du Panel européen. Chaque année, dix mille ménages sont interrogés dans le cadre de ce dispositif. L'enquête ERFS est la source de référence en France sur les revenus. Au niveau international, le dispositif SRCV est utilisé pour décrire les revenus et les conditions de vie. Il permet également de produire des analyses temporelles au niveau individuel, grâce à son statut de panel.

37,1 % des familles monoparentales avec deux enfants ou plus et 22,4 % des familles monoparentales avec un seul enfant sont confrontées à la pauvreté (tableau 2, p. 73). Au total, cela représente près de un million six cent mille personnes vivant sous le seuil de pauvreté. Les familles monoparentales sont le plus souvent constituées d'une mère et de ses enfants (85 % des cas). Cette situation est encore plus fréquente pour les familles monoparentales sous le seuil de pauvreté (91 % des cas). Elles ne sont alors que 35 % à occuper un emploi et 22 % à être au chômage. Les types de ménages les moins touchés par la pauvreté sont les couples sans enfant : seuls 6,4 % d'entre eux sont pauvres.

Plus du tiers du revenu disponible des personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté correspond à des prestations sociales. Ces transferts constituent 63,6 % du revenu disponible des familles monoparentales avec deux enfants ou plus pauvres. Les prestations familiales représentent près de la moitié de ces transferts. Les prestations sociales des couples avec trois enfants ou plus pauvres constituent 46,1 % du revenu disponible.

Les transferts sociaux perçus par les familles monoparentales avec un enfant qui vivent en dessous du seuil de pauvreté sont principalement des prestations logement et des minima sociaux. Ces derniers représentent 20,7 % du revenu disponible de ces ménages. 32,3 % des familles monoparentales pauvres avec un enfant sont bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI).

Le suivi des familles qui ont connu une période de pauvreté monétaire

Présentation du panel et éléments méthodologiques

Le panel SRCV-SILC est composé aujourd'hui de quatre vagues ; cela signifie qu'une même famille a répondu au maximum à quatre interviews annuelles successives. La première, collectée en 2004, est relative aux revenus de 2003. La dernière comprend les revenus de 2006. SRCV-SILC est un panel de personnes. Les revenus des personnes présentes dans le ménage de l'individu suivi sont également collectés. On a donc la possibilité de connaître quatre années de revenus successifs pour ces personnes. Dans cette partie de l'article, on s'intéresse au suivi des familles ayant connu, au cours de ces quatre années, une phase de pauvreté monétaire. Trois transitions sont étudiées : 2004-2007, 2005-2007 et 2006-2007. Par la suite, on nommera « année de référence » l'année utilisée pour la comparaison avec l'année 2007. Une fois les transitions qualifiées, il s'agit ensuite d'observer, d'une part, les éléments du revenu disponible qui ont influencé le passage d'un état à l'autre et, d'autre part, les événements qui entraînent un changement dans la composition du ménage, donc du nombre d'unités de consommation et, par conséquent, du niveau de vie des individus du ménage. Cette méthode – certes discutable – est prise en raison de la construction du panel SRCV-SILC. En effet, il est coûteux de retenir les transitions 2004-2005 et 2005-2006. De plus, la cohérence des résultats obtenus avec les trois transitions étudiées incite à penser que l'apport de deux transitions supplémentaires est négligeable. Pour étudier les entrées-sorties vers la pauvreté, les familles présentes en 2007 sont réparties en trois groupes, sans constituer une partition complète, une même famille pouvant être présente dans plusieurs groupes. Les familles qui sont pauvres l'année de référence et le sont aussi en 2007, que l'on qualifie de « plus exposées à la pauvreté » forment le premier groupe, celles qui sont devenues pauvres en 2007 constituent le deuxième groupe. Enfin, le troisième groupe est constitué de celles qui sont sorties de la pauvreté en 2007.

Pour ce travail, on a agrégé les revenus d'activité et réuni les transferts en trois postes : les prestations familiales, les minima sociaux et les aides au

Tableau 1 – Niveau de vie mensuel par type de ménage en euros 2006

	2005		2006	
	Niveau de vie moyen (en euros par mois)	Part de la population (en %)	Niveau de vie moyen (en euros par mois)	Part de la population (en %)
Personnes seules	1 550	13,9	1 560	14,2
Familles monoparentales avec un enfant	1 340	3,8	1 380	4,3
Familles monoparentales avec deux enfants ou plus	1 130	4,5	1 140	4,6
Couples sans enfant	1 950	23,5	2 040	23,7
Couples avec un enfant	1 780	15,3	1 850	14,7
Couples avec deux enfants	1 680	21,9	1 720	21,8
Couples avec trois enfants ou plus	1 460	13,3	1 440	12,9
Ménages complexes	1 450	3,8	1 430	3,8
Total	1 660	100,0	1 700	100,0

Source : INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 et 2006.

Champ : individus vivant en France métropolitaine dans des ménages dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture du tableau : la définition d'enfants retenue correspond aux enfants célibataires présents dans le logement sans limite d'âge.

Tableau 2 – Pauvreté selon la composition familiale au seuil de 60 % de la médiane

	2005		2006	
	Taux de pauvreté (en %)	Nombre de personnes pauvres (milliers)	Taux de pauvreté (en %)	Nombre de personnes pauvres (milliers)
Personnes seules	16,5	1 361	16,4	1 388
Familles monoparentales avec un enfant	21,6	486	22,4	571
Familles monoparentales avec deux enfants ou plus	36,6	970	37,1	1 013
Couples sans enfant	6,9	966	6,4	911
Couples avec un enfant	8,4	762	8,2	717
Couples avec deux enfants	9,0	1 165	9,1	1 184
Couples avec trois enfants ou plus	20,5	1 612	20,0	1 540
Ménages complexes	19,3	444	22,2	504
Total	13,1	7 766	13,1	7 828

Source : INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 et 2006.

Champ : individus vivant en France métropolitaine dans des ménages dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture du tableau : la définition d'enfants retenue correspond aux enfants célibataires présents dans le logement sans limite d'âge.

logement. Le revenu disponible des familles pauvres étant principalement constitué de ces quatre types de revenus, le revenu disponible est, par simplification, calculé comme la somme de ces quatre composantes (revenus d'activité, prestations familiales, minima sociaux et aides au logement).

Les différentes transitions dans la pauvreté sont décrites par trois approches. Dans un premier temps, on commente la part dans le revenu disponible de chacun des postes qui le composent. On chiffre ensuite plus précisément cette part. Dans un deuxième temps, on montre, toutes choses égales par ailleurs, les origines de la transition. Les deux premières approches sont exclusivement monétaires, la troisième concerne à la fois les écarts de revenus et les événements survenus dans la composition de la famille, une naissance ou le départ d'un enfant par exemple. Même si les revenus d'une famille sont proches d'une année à l'autre, l'un de ces événements change le nombre d'unités de consommation et donc le niveau de vie des

individus présents dans la famille. Dans la suite de l'article, on commente les traits saillants des trois groupes évoqués *supra*.

Les familles les plus exposées à la pauvreté perçoivent autant de prestations sociales que de revenus d'activité

La moitié de ces familles sont des couples avec deux enfants ou plus. L'autre moitié est composée, à parts égales, par des couples avec un enfant et des familles monoparentales. Ces dernières regroupent 14 % des personnes de la population totale et 25 % des personnes appartenant à une famille pauvre. Le nombre d'individus composant ces familles oscille entre un million huit cent mille pour les transitions 2004-2007 et 2005-2007 et deux millions pour la transition 2006-2007. Les familles restées pauvres en 2007 ont un revenu disponible moyen composé de 50 % de revenus d'activité, de 20 % de prestations familiales, de 10 % de minima sociaux et de 20 % d'aides au logement. Cette composition est constante, quelle

que soit l'année de référence, de 2004 à 2006. Toutefois, sur la période, les revenus de ces familles ont évolué : 28 % des personnes pauvres en 2004 et en 2007 ont un revenu qui a progressé de plus de 30 %.

Le nombre d'individus présents dans les familles devenues pauvres en 2007 ne varie pas ou très peu, selon l'année de référence : il est d'environ un million huit cent mille répartis dans cinq cent mille familles. Les revenus d'activité de ces dernières ont diminué d'environ 40 % en moyenne entre les deux années. Leur revenu disponible diminue dans la même proportion. Pour la moitié des personnes présentes dans ces familles, les revenus d'activité ont baissé de plus de 30 %. Les familles devenues pauvres en 2007 sont caractérisées par une baisse de la part des revenus d'activité de l'ordre de 10 points dans le revenu disponible. À l'inverse, les aides au logement et les minima sociaux prennent une proportion plus importante dans la composition du revenu disponible de ces familles. Les prestations familiales ont un poids identique entre l'année de référence et 2007. Ces familles n'ont au maximum qu'un actif en leur sein.

La sortie de la pauvreté est caractérisée par des revenus d'activité en nette hausse

En 2007, sept cent mille familles sont sorties de la pauvreté ; deux millions trois cent mille personnes environ sont concernées. Pour ces familles, l'année de référence doit être considérée. On observe une même tendance, avec toutefois un effet de diminution quand l'année de référence se rapproche de 2007. Les individus sortis de la pauvreté entre 2004 et 2007 ont des revenus d'activité qui ont augmenté de 90 %, ceux sortis entre 2005 et 2007 de 80 % et ceux sortis entre 2006 et 2007 de 75 %. Près de 75 % des individus présents dans ces familles ont un revenu qui s'accroît d'au moins 10 % sur la période. Une hausse de la part des revenus d'activité dans le revenu disponible caractérise les familles sorties de la pauvreté en 2007. Cette hausse est plus importante si l'année de référence est éloignée de 2007. En effet, les familles pauvres en 2004, sorties de la pauvreté en 2007, ont en moyenne une augmentation de 13 points de leur part de revenus d'activité dans le revenu disponible, cette hausse est de 9 points si l'année de référence est 2005 et n'est plus que de 3 points pour les familles pauvres en 2006. Les autres composantes du revenu disponible suivent une tendance inverse dans des proportions plus réduites. La sortie de la pauvreté s'explique par un accroissement du nombre d'actifs présents dans ces familles. Si on observe la transition 2004-2007, le nombre de travailleurs percevant des revenus aux alentours du SMIC est en augmentation de 10 points. Cette augmentation est de 6 points pour

les actifs percevant 1,5 SMIC ou plus. La transition 2005-2007 révèle une augmentation de 13 points des actifs percevant 1,5 SMIC ou plus. Enfin, la transition 2006-2007 est caractérisée par la même tendance, atténuée toutefois : elle n'est que de 6 points.

Deux modèles pour expliquer les entrées et les sorties des familles dans la pauvreté monétaire

Afin de démêler les différents facteurs explicatifs d'entrée ou de sortie de la pauvreté, on utilise deux modèles de régression logistique. Ces modèles ont été appliqués pour les transitions 2004-2007, 2005-2007 et 2006-2007. Les résultats obtenus sont proches quelle que soit la période ; c'est pourquoi on choisit de présenter uniquement la transition 2006-2007. En outre, on a le plus d'individus dans ce panel. Les variables explicatives sélectionnées pour ces modèles sont de trois types : celles qui rendent compte d'un événement dans la composition de la famille, ou bien d'un changement sur le marché de l'emploi ou encore d'une modification dans le montant d'un revenu monétaire. Les divers événements susceptibles de survenir dans la composition d'une famille sont collectés dans le panel SRCV-SILC à l'aide de dix postes. On utilise ces informations qui, pour la plupart, entraînent un changement dans la composition du ménage. Ces événements contribuent à modifier le nombre d'unités de consommation des familles et, par suite, leur niveau de vie. Les changements sur le marché de l'emploi sont au nombre de deux, le changement d'employeur ou la prise d'un nouvel emploi dans l'année. Les variations de revenus monétaires sont mesurées pour les salaires par le nombre d'équivalents SMIC en plus ou en moins entre l'année de référence et 2007. Les revenus d'activité, salaires et revenus d'indépendants, sont évalués à l'aune de leur part dans le revenu disponible. Les variations de prestations sociales concernent les aides au logement et les prestations familiales ; elles sont évaluées à l'aide de trois modalités, selon que ces variations sont importantes (plus ou moins 30 %) ou plus minimes.

Si les sorties des familles de la pauvreté ont des origines diverses...

Toutes choses égales par ailleurs, les variations de revenu d'activité constituent le premier facteur explicatif de la sortie de la pauvreté (tableau 3). Une augmentation de plus de 30 % des revenus d'activité du ménage accroît la probabilité de sortie de la pauvreté de 21 points. Une hausse des prestations sociales conduit également à une augmentation de la probabilité de sortie : + 17,4 points lorsque les aides au logement augmentent de plus de 30 %, + 10,7 points lorsque les

Tableau 3 – Les facteurs explicatifs de la sortie de la pauvreté

	Probabilité de rester pauvre en 2007 des personnes pauvres en 2006 dans la situation de référence	Seuil de significativité
Constante	58,4 %	*
	Effet marginal (en points)	
Événements familiaux		
Pas de changement	Réf	
Mise en couple	16,9	<i>ns</i>
Divorce, séparation	15,0	<i>ns</i>
Naissance	- 8,2	<i>ns</i>
Décès	- 2,4	<i>ns</i>
Départ d'un enfant	5,4	<i>ns</i>
Départ d'une personne sans revenu	- 7,5	<i>ns</i>
Départ d'une personne avec revenu	- 19,7	<i>ns</i>
Retour d'un enfant	0,0	<i>ns</i>
Retour d'une personne sans revenu	20,6	*
Retour d'une personne avec revenu	- 15,1	<i>ns</i>
Variation des aides au logement entre 2006 et 2007		
Pas ou peu de changement	Réf	
Une augmentation de plus de 30 %	- 17,4	**
Une baisse supérieure à 30 %	- 1,5	<i>ns</i>
Variation des prestations familiales entre 2006 et 2007		
Pas ou peu de changement	Réf	
Une augmentation de plus de 30 %	- 10,7	*
Une baisse supérieure à 30 %	- 3,2	<i>ns</i>
Périodes de chômage		
Pas de chômage en 2006	Réf	
Chômeur en 2006	- 23,2	**
Pas de chômage en 2007	Réf	
Chômeur en 2007	21,0	**
Changement d'employeur		
Pas de changement	Réf	
Changement d'employeur en 2006	- 15,0	<i>ns</i>
Pas de changement	Réf	
Changement d'employeur en 2007	- 11,2	<i>ns</i>
Changement de profession		
Pas de changement	Réf	
Changement de profession en 2006	- 20,7	<i>ns</i>
Pas de changement	Réf	
Changement de profession en 2007	- 13,0	<i>ns</i>
Variation de revenus d'activité entre 2006 et 2007		
Pas ou peu de changement	Réf	
Une augmentation de plus de 30 %	- 21,0	**
Une baisse supérieure à 30 %	25,9	**

Source : *panel SRCV-SILC, 2004 à 2007.*

Effectif : 1 663.

(*) Significativité au seuil de 5 % ; (**) Significativité au seuil de 1 % ; *ns* : non significatif.

Lecture du tableau : par rapport à la situation de référence, toutes choses égales par ailleurs, le retour d'une personne sans revenu augmente de 20,6 points la probabilité de rester pauvre.

Tableau 4 – Les facteurs explicatifs de l'entrée dans la pauvreté

	Probabilité de devenir pauvre en 2007 pour les personnes non pauvres en 2006 dans la situation de référence	Seuil de significativité
Constante	2,3 %	**
	Effet marginal (en points)	
Événements familiaux		
Pas de changement	Réf	
Mise en couple	- 0,4	<i>ns</i>
Divorce, séparation	- 0,8	<i>ns</i>
Naissance	- 1,4	**
Décès	6,3	**
Départ d'un enfant	1,1	**
Départ d'une personne sans revenu	2,3	*
Départ d'une personne avec revenu	- 1,5	*
Retour d'un enfant	- 0,3	<i>ns</i>
Retour d'une personne sans revenu	7,3	<i>ns</i>
Retour d'une personne avec revenu	2,1	**
Variation des aides au logement entre 2006 et 2007		
Pas ou peu de changement	Réf	
Une augmentation de plus de 30 %	3,9	<i>ns</i>
Une baisse supérieure à 30 %	0,4	**
Variation des prestations familiales entre 2006 et 2007	Réf	
Pas ou peu de changement		
Une augmentation de plus de 30 %	0,5	<i>ns</i>
Une baisse supérieure à 30 %	1,8	<i>ns</i>
Périodes de chômage		
Pas de chômage en 2006	Réf	
Chômeur en 2006	0,8	<i>ns</i>
Pas de chômage en 2007	Réf	
Chômeur en 2007	0,1	<i>ns</i>
Changement d'employeur		
Pas de changement	Réf	
Changement d'employeur en 2006	0,3	<i>ns</i>
Pas de changement	Réf	
Changement d'employeur en 2007	- 1,3	<i>ns</i>
Changement de profession		
Pas de changement	Réf	
Changement de profession en 2006	- 1,4	*
Pas de changement	Réf	
Changement de profession en 2007	- 0,9	<i>ns</i>
Variation de revenus d'activité entre 2006 et 2007		
Pas ou peu de changement	Réf	
Une augmentation de plus de 30 %	1,6	**
Une baisse supérieure à 30 %	16,1	**

Source : panel SRCV-SILC.

Effectif : 11 675.

(*) Significativité au seuil de 5 % ; (**) significativité au seuil de 1 % ; *ns* : non significatif.

Lecture du tableau : par rapport à la situation de référence, toutes choses égales par ailleurs, un changement de profession en 2006 diminue de 1,4 point la probabilité de devenir pauvre.

prestations familiales augmentent de plus de 30 %. Parmi les facteurs relatifs à la situation de la personne de référence du ménage sur le marché du travail, seule la situation vis-à-vis du chômage serait significative dans la sortie de la pauvreté : être chômeur en 2007 diminue la probabilité de sortie de la pauvreté de 21 points. Enfin, les événements qui affectent la composition de la famille ne sont pas à l'origine de la sortie des familles de la pauvreté monétaire, sauf le retour d'une personne sans revenu dans le ménage. Toutes choses égales par ailleurs, le retour de la personne joue ainsi sur le nombre d'unités de consommation, sans accroître le revenu disponible du ménage : la probabilité de rester pauvre augmente alors de 20,6 points.

... les causes des entrées dans la pauvreté n'en sont pas moins variées

Un décès, le départ d'un enfant ou le retour d'une personne sans revenu dans la famille sont les événements familiaux qui expliquent l'entrée d'une famille dans la pauvreté monétaire (tableau 4, p. 76). Pour ces familles, un décès correspond au départ d'un apporteur de ressources, donc d'une baisse du revenu disponible. Le départ d'un enfant induit certes une baisse de 0,3 à 0,5 unité de consommation selon son âge, mais provoque souvent une diminution des prestations familiales, voire des aides au logement. Enfin, le retour d'une personne sans revenu entraîne une hausse des unités de consommation, donc un amoindrissement du niveau de vie. Les familles qui accueillent un nouveau-né risquent moins la pauvreté monétaire. En effet, la naissance est souvent accompagnée d'une hausse des prestations familiales, donc d'une hausse du niveau de vie. Mais la causalité n'est pas claire. La décision du premier enfant est souvent liée à une situation devenue stable.

L'entrée dans la pauvreté s'accompagne également d'une augmentation des aides au logement et d'une baisse des prestations familiales. Le revenu disponible de ces familles est en baisse, ce qui explique qu'elles deviennent éligibles aux aides au logement. En outre, le départ d'un enfant caractérisant ces familles, il est logique d'observer une baisse des prestations familiales. Plus la part des revenus d'activité est élevée, moins le risque de pauvreté est présent. Ce résultat vient affirmer les résultats présentés *supra* et s'accorde avec les conclusions du premier modèle.

Bibliographie

Albouy V. et Roth N., 2003, « Les aides publiques en direction des familles : ampleur et incidences sur les niveaux de vie », rapport pour le Haut Conseil de la population et de la famille.

Chardon O., Daguet F. et Vivas E., 2008, « **Les familles monoparentales, des difficultés à travailler et à se loger** », *Insee Première*, n° 1195.

Courtioux P., Laïb N., Le Minez S. et Mirouse B., 2005, « **L'incidence du système de prélèvements et de transferts sociaux sur le niveau de vie des familles en 2004 : une approche par microsimulation** », *Études et Résultats*, n° 408.

Dell F. et Legendre N., 2003, « Les enfants pauvres : une autre image de la pauvreté ? », Document de travail de la DSDS, n° 0304, INSEE.

Codefroy P., Pujol J., Raynaud E. et Tomasini M., 2009, « **Inégalités de niveau de vie et mesures de la pauvreté en 2006** », *Insee-Références*, Les revenus et le patrimoine des ménages.

Goutard L. et Pujol J., 2008, « **Les niveaux de vie en 2006** », *Insee Première*, n° 1203.

Jauneau Y. et Raynaud E., 2009, « **Des disparités importantes d'évolutions de niveau de vie** », *Insee-Références*, Les revenus et le patrimoine des ménages.